

**M. Ouellet se dit satisfait des résultats de la 11<sup>e</sup> réunion du Comité mixte Canada-Mexique**

**Le 27 avril 1995, n° 80**

À la clôture de la 11<sup>e</sup> réunion annuelle du Comité ministériel mixte Canada-Mexique (CMM), le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, s'est dit satisfait des progrès réalisés sur un certain nombre de questions clés, ainsi que de la détermination des deux pays à approfondir davantage leurs relations. « La mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain a constitué une nouvelle phase dans nos relations bilatérales, a déclaré M. Ouellet. Le niveau de la participation ministérielle à cette réunion et aux réunions précédentes du CMM en révèle la portée. Nous devons maintenant les approfondir en nous fixant des objectifs à atteindre à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. » M. Ouellet et son homologue mexicain, M. José Ángel Gurría, ont reconnu la nécessité de consultations et de contacts ministériels qui renforceront les relations entre les deux pays dans les secteurs clés. À cette fin, M. Ouellet a annoncé que les deux gouvernements établiront un comité directeur binational chargé de produire une déclaration qui encadrera ces relations dans les années 2000. Les deux ministres examineront le document à la prochaine réunion du CMM. M. Ouellet a mentionné que le Canada et le Mexique ont signé quatre accords pendant la réunion de cette année du CMM : un accord sur la sécurité sociale et l'arrangement administratif requis pour sa mise en oeuvre; un protocole d'entente sur l'emploi de travailleurs agricoles saisonniers mexicains au Canada; et une annexe au protocole d'entente de l'an dernier sur le transport terrestre qui traite de l'assistance technique et des programmes de formation.

**ACDI**

**L'ACDI participe à une initiative pour venir en aide à la Bosnie-Herzégovine**

**Le 4 mai 1995, 95-07**

L'Agence canadienne de développement international apportera sa contribution à un projet visant à appuyer l'éducation et la liberté de presse en Bosnie-Herzégovine, a annoncé M. Martin Cauchon, député d'Outremont, au nom du ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet. « Cette initiative est le fruit de l'effort concerté de plusieurs compagnies québécoises, a déclaré M. Cauchon. En assurant cet approvisionnement en papier, le Canada vient en aide à la population de la Bosnie-Herzégovine qui lutte pour maintenir le fonctionnement des écoles et d'un quotidien dans des conditions extrêmement difficiles. » Les fonds serviront à acheminer en Bosnie-Herzégovine, notamment dans la ville de Sarajevo, plus de vingt-deux tonnes de papier qui serviront à l'impression de manuels scolaires et à l'approvisionnement du journal *Libération*, le seul quotidien de Sarajevo.

**FINANCES**

Le Canada pense qu'il est tout à fait approprié qu'un tel sujet [l'examen des institutions internationales] occupe l'avant-scène du Sommet que nous accueillerons prochainement. Le multilatéralisme et les institutions multilatérales ont toujours été très importantes pour nous. Les Canadiens savent qu'il est dans leur intérêt que les systèmes multilatéraux fonctionnent bien et de façon équitable [...] Permettez-moi de mentionner les sujets qui sans aucun doute touchent les banques multilatérales de développement. Brièvement, je mentionnerais ceci : la nécessité d'épurer les priorités et de réduire les chevauchements entre les institutions; la nécessité de mettre l'accent plus nettement sur les pratiques de développement durable, la réduction de la pauvreté et le développement du secteur privé; reconnaître que les pays bénéficiaires doivent participer, dans toute l'acception du terme, et que l'adoption des priorités de développement est essentielle; la nécessité absolue d'affecter des ressources à des conditions de faveur à ceux qui en ont le plus besoin et peuvent en faire la meilleure utilisation, ainsi qu'à ceux qui se sont véritablement engagés à réduire la pauvreté, par opposition aux investissements improductifs comme les dépenses militaires [...] Un bon développement exige une participation entière et des partenariats identifiables. De même, les institutions créées pour promouvoir le développement doivent également être des partenariats dans la forme et le fond. Pour assurer leur caractère durable, la participation de tous les intervenants est essentielle [...] Le Sommet de Halifax confirmera ce point capital. Notes pour une allocution du ministre des Finances et gouverneur pour le Canada, l'honorable Paul Martin, devant le Comité de développement de la Banque mondiale à Wasginton (D.C.), le 27 avril 1995.

**À VENIR :**

- |                   |  |
|-------------------|--|
| 17 avril-12 mai : | Conférence d'examen et de prorogation du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires à New York |
| 4 -6 mai :        | Réunion des ministres du commerce de la Quadrilatérale à Whistler, C-B                                   |
| 5-10 juin :       | 25 <sup>e</sup> Assemblée générale de l'OEA  |
| 15-17 juin :      | Sommet du G-7 à Halifax  |

---

Pour obtenir des copies supplémentaires du matériel provenant du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, composez le (613) 944-4000 ou sans frais le 1-800-267-8376. Pour obtenir des renseignements sur le matériel provenant d'autres ministères, contactez leurs divisions respectives des communications. «Le commerce et la politique étrangère cette semaine/This Week in Trade and Foreign Policy» est préparé chaque semaine à la Direction des communications sur la politique étrangère (BCF).

---